

Villes et Villages Fleuris Label qualité de vie 2018



Dossier de candidature

Ville de Lunel





Edito

1 - Identité du territoire

2 - Patrimoine paysager et végétal

3 - Gestion de l'environnement et cadre de vie

4 - Valorisation de l'espace urbain

5 - Animation et valorisation touristique



Claude Arnaud

Maire de Lunel
Président de la CC du Pays de Lunel



Lunel est une ville qui s'affirme et qui veut affirmer ses atouts en terme de qualité de vie.

Depuis 17 ans, nous menons de nombreuses réalisations pour l'amélioration du cadre de vie des Lunellois. Ces efforts ont été récompensés en 2011 avec l'obtention de la 2^{ème} Fleur.

Mais nous n'avons pas pour autant relâché nos efforts. Nous avons entrepris de nombreuses actions pour valoriser l'identité de notre ville et l'espace public, mettre en valeur son patrimoine historique et naturel, développer les animations et sa reconnaissance touristique.

Nous avons aussi engagé d'importantes actions environnementales dans le cadre du développement durable.

Notre seule ambition a toujours été et sera toujours l'amélioration de la qualité de vie des Lunelloises et des Lunellois, avec notamment l'embellissement de leur ville. ■

Identité du territoire



Un peu d'histoire

Le premier habitat de Lunel semble faire son apparition autour de l'an Mille. Les sources écrites mentionnent un seigneur Gaucelm en 1007 puis un castrum en 1035. À la fin du XIII^{ème} siècle, la ville compte plus de 5 000 habitants. À la mort de Rosselin Gaucelm, sans héritier mâle, Lunel, ville riche avec de nombreux greniers à sel, passe aux mains du roi de France.



Au XIII^{ème} siècle, une importante communauté juive originaire d'Espagne est présente à Lunel. Elle y serait installée depuis le XII^{ème} siècle. Aucun document écrit ne faisant mention de son établissement, une légende infondée a vu le jour au XIX^{ème} siècle, datant la création de la ville en 68 après J.-C., par une communauté juive venue de Jéricho. Si les vestiges archéologiques attestant de ce passé sont peu nombreux, l'importance de Lunel que l'on appelait la «petite Jérusalem médiévale», est incontestée aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles grâce notamment à l'installation d'un foyer actif d'intellectuels juifs, dont le rayonnement dépassait largement la région.

Templiers, Carmes, Capucins, Franciscains marquèrent de leur empreinte l'histoire de la ville : ancienne chapelle des Soeurs de la Présentation, actuelle salle Feuillade... Lunel ne fut pas exempt des troubles religieux qui opposèrent catholiques et protestants, puisque église et temple furent détruits au XVII^{ème} siècle.

Au carrefour de plusieurs voies terrestres ou fluviales reliant le Rhône au sud-ouest, la position centrale de Lunel en a fait une plaque tournante du commerce régional. Grâce à l'achèvement du canal et du port en 1728, le commerce lunellois connaîtra un siècle de prospérité : les nombreuses demeures et hôtels particuliers, que l'on découvre en se baladant dans le centre-ville, attestent de la richesse passée de la ville.



ZOOM SUR LES PESCALUNES

Ce nom donné aux habitants de Lunel (pêcheurs de lune en occitan) est associé à une histoire qui remonte au temps où l'on pouvait prendre une barque et se diriger vers le Grau-du-Roi par la voie fluviale. Il se dit qu'un pêcheur aurait tenté de pêcher la lune avec une nasse trouée, au bord du canal lunellois. Une statue, située sur le bas du Cours Péri, symbolise cette légende et toute la poésie qui en émane.



Lunel, un territoire riche



Un patrimoine exceptionnel

Aujourd'hui, de nombreux bâtiments et monuments du centre-ville témoignent du passé riche de la ville : la Porte Notre-Dame du Castrum de Lunel, les Caladons (vestiges de la Maison des Templiers), la Tour des prisons, l'église Notre-Dame-du-Lac, les Halles, etc. Un patrimoine remarquable que la Ville s'attache à rénover et à sauvegarder.

Au-delà du bâti, Lunel est riche des personnages célèbres qu'elle a vu évoluer comme Henri de Bornier, Jean-Louis Médard, Jean Hugo ou encore Louis Feuillade.



Un terroir de qualité

Grâce à des influences marines sur un terroir de coteaux, Lunel est le berceau d'un vin remarquable l'AOP Muscat de Lunel. Ce vin doux naturel est reconnu depuis longtemps pour la qualité de ses arômes, sa capacité à se conserver mais également pour ses vignes à très faible rendement cultivées sur des sols de cailloutis alluvionnaires dont les raisins sont aujourd'hui encore uniquement vendangés manuellement.

Au Moyen-Âge, c'était le vin de fête des Princes. Cité par Louis XIII, Mazarin et Bonaparte, c'est aussi un vin d'artiste puisqu'il a inspiré le cinéaste Louis Feuillade et Jean Hugo, peintre et écrivain. Ce nectar fut apprécié par d'illustres personnalités comme Thomas Jefferson, Schumann ou bien encore Jean-Jacques Rousseau et Gustave Courbet...



Les atouts d'une ville moderne

Dynamique et conviviale, Lunel dispose de tous les atouts d'une ville moderne tout en préservant un environnement paisible et de qualité. L'ensemble de ses services et équipements lui permettent de répondre aux besoins quotidiens des Lunellois et habitants du canton :

- Espaces naturels
- Infrastructures culturelles, sportives et de loisirs
- Établissements scolaires et structures de la petite enfance
- Services de santé
- Services et commerces de proximité
- Zones d'activités, industrielles et commerciales
- Services administratifs (Pôle emploi, CAF, CPAM, Impôts, ...)

Stratégie d'action de la Ville

La Ville de Lunel poursuit ses efforts en matière de traitements paysagers, de valorisation du patrimoine bâti et d'amélioration du cadre de vie. Aujourd'hui, l'ensemble des aménagements réalisés sur la commune tend à combiner esthétique, qualité et respect de l'environnement. Les différents projets de la Ville sont en effet conçus pour répondre aux objectifs suivants :

- **Améliorer le cadre de vie des habitants**
- **Favoriser l'attrait touristique de la Ville**
- **Développer des aménagements paysagers diversifiés de qualité**
- **Embellir et perfectionner les lieux de vie publique**
- **Adopter un comportement respectueux de l'environnement**
- **Intégrer les aménagements urbains au paysage et à l'environnement**



> Lunel et le Concours des Villes et Villages Fleuris



Inscrite au Concours « Villes et Villages Fleuris » depuis 2004, la Ville de Lunel a obtenu sa première Fleur en 2007 et sa deuxième Fleur, en 2011. Cette récompense a été perçue comme un signe de reconnaissance extérieur fort pour les efforts effectués par les élus, les services et les habitants à améliorer leur environnement quotidien.

La participation à ce concours est particulièrement appréciée des élus et des agents de la collectivité qui mettent un point d'honneur à présenter la cité pescalune. Le label « Villes et Villages Fleuris » est positif, valorisant, de notoriété nationale et porteur de valeurs. Il est aussi très attractif, un atout important pour les perspectives de développement d'une ville.

25 466 habitants
selon l'INSEE en 2015

430 agents municipaux
à votre service

15 écoles primaires
3 collèges
2 lycées

1 commissariat avec
37 policiers municipaux

1 Point Information Jeunesse

1 Compagnie de Gendarmerie
1 Brigade Territoriale
avec + de 100 gendarmes

3 structures Petite Enfance
dont **1 crèche**
2 accueils de loisirs
(maternelle & élémentaire)
125 assistantes maternelles agréées
selon le Conseil Départemental

1 Maison JJ Rousseau

5 poumons verts

1 Office de Tourisme

1 médiathèque
intercommunale

2 musées dont
1 Musée de France

1 nouvel Espace des Arènes
moderne & convivial

4 complexes sportifs &
1 piscine

1 cinéma avec
3 salles

4 salles d'exposition
& de spectacle

30 restaurants & snacks

HÔTEL

28 structures
d'hébergement

350 associations

1 Foyer Municipal
des Retraités

1 CAF
1 CPAM

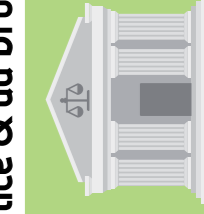
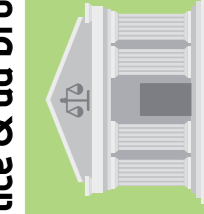
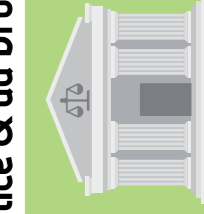
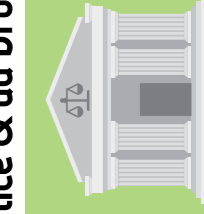
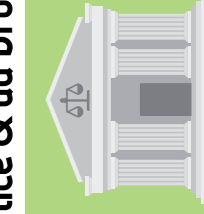
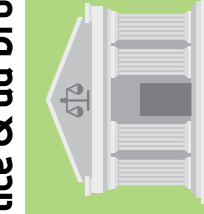
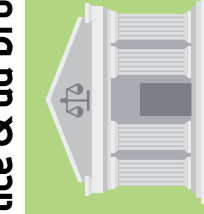
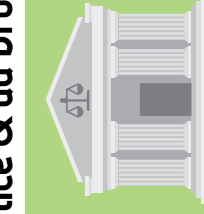
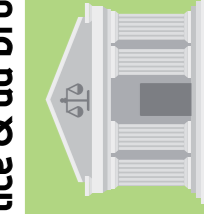
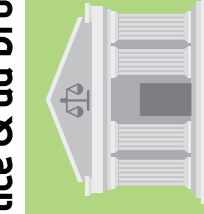
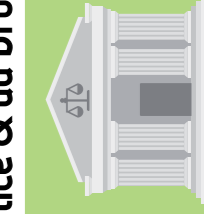
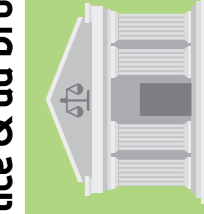
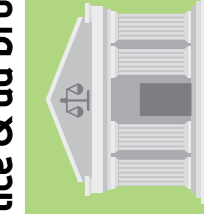
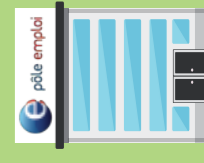
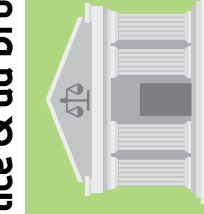
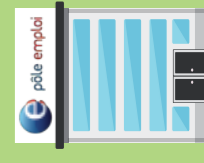
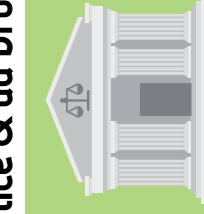
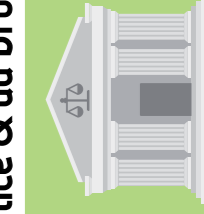
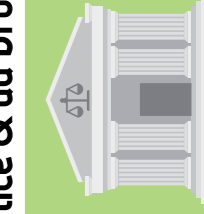
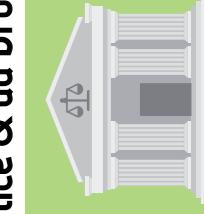
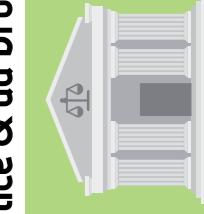
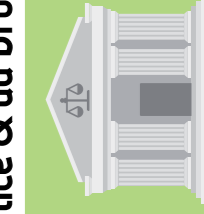
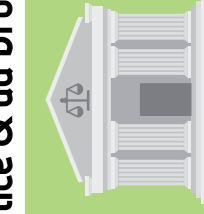
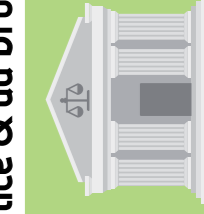
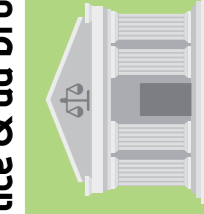
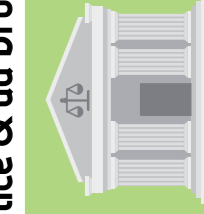
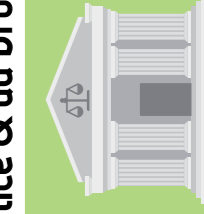
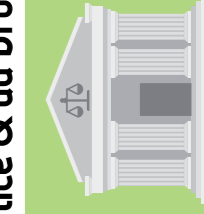
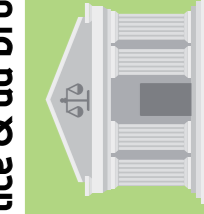
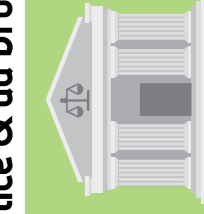
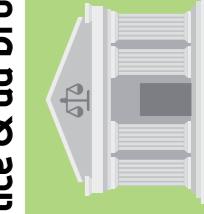
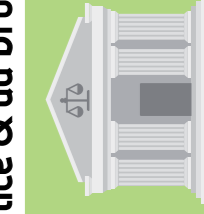
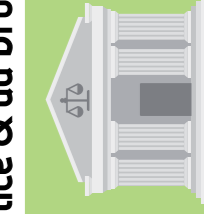
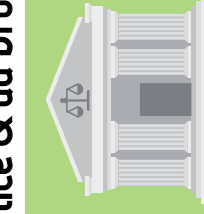
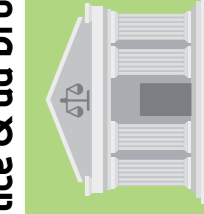
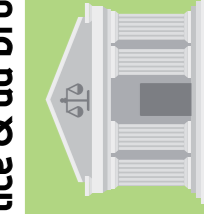
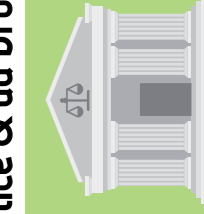
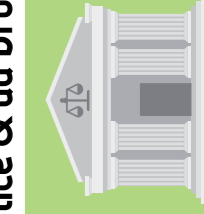
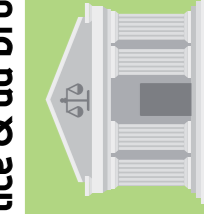
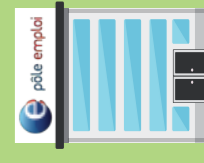
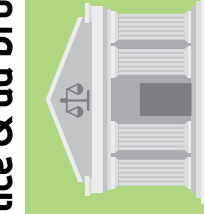
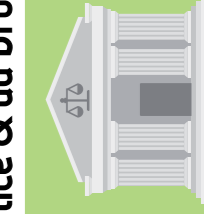
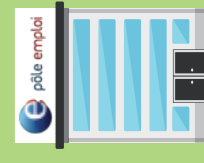
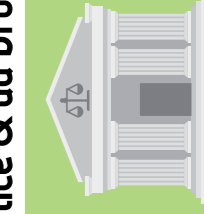
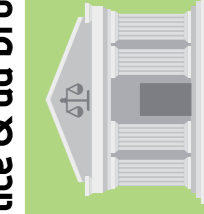
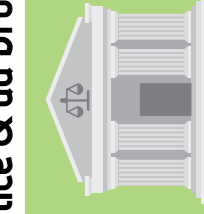
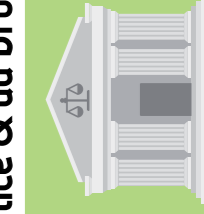
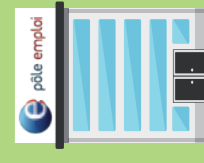
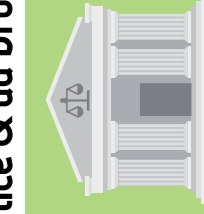
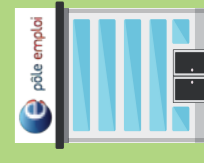
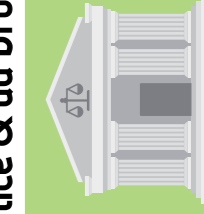
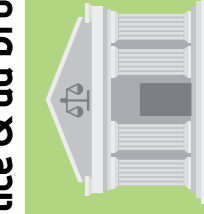
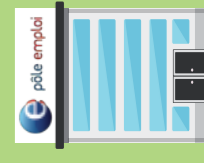
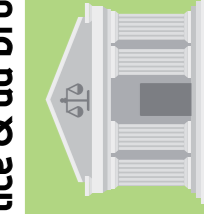
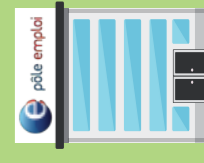
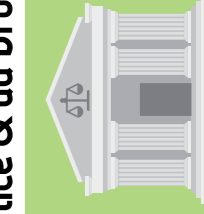
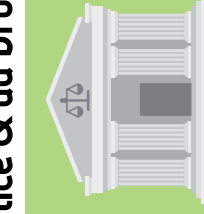
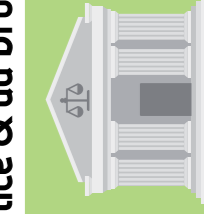
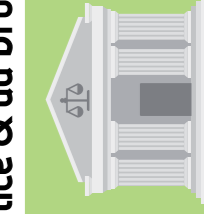
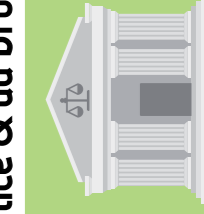
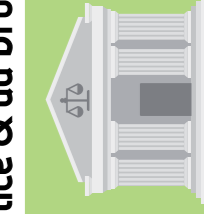
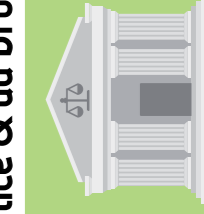
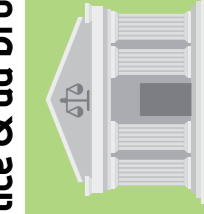
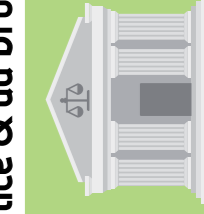
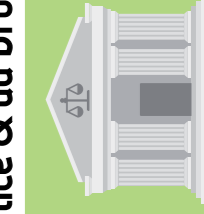
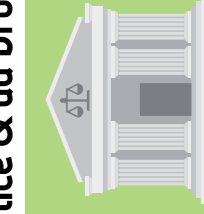
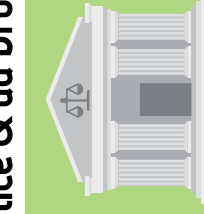
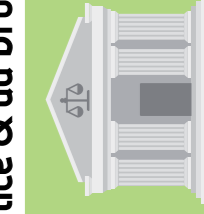
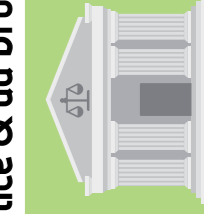
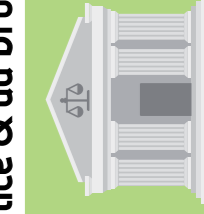
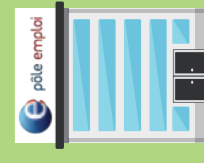
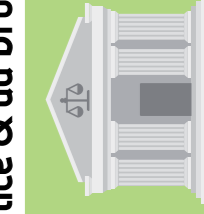
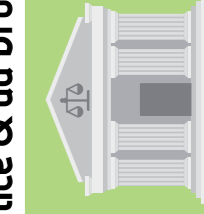
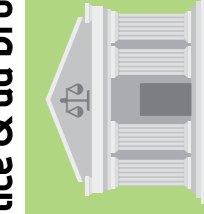
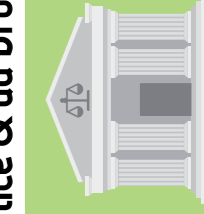
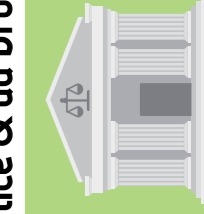
1 Pôle Santé avec des urgences,
un scanner, un IRM

1 réseau de
bus urbain

1 Pôle Emploi

1 Maison de la
Justice & du Droit

1 Pôle d'Échange
Multimodal



Une ville labellisée

2005

2010

2015

2018

2006
3 étoiles dans le Palmarès des meilleurs maires de France du magazine national économique « Challenges »

2006
1^{er} prix des Trophées de la communication dans la catégorie meilleur site des mairies de 10 000 à 25 000 habitants



2008
Premier logo vert « Accessibilité / handicap » par l'Association des Paralysés de France

2008
Nomination aux écharpes d'or. La Ville de Lunel est finaliste dans la catégorie communes de 10 000 à 50 000 habitants



2007
La Ville obtient sa première Fleur.



2009
Nomination aux écharpes d'or

2011
La Ville obtient sa deuxième Fleur



2012
Le musée Médard rejoint le réseau « Fédération nationale des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires »



2015
Diplôme « Vendeur d'argent » décerné par le site Agorastore dans le cadre des ventes aux enchères du matériel réformé de la Ville



2016
Diplôme « Vendeur de bronze » décerné par le site Agorastore

2016
Le musée Médard obtient le label « Tourisme et handicap »



2017
Le musée Médard reçoit l'appellation « Musée de France »

2017
Diplôme « Vendeur d'argent » décerné par Agorastore



2017
Renouvellement pour 4 ans de l'agrément « Animation globale et coordination » de la Caf à travers la Maison J.-J. Rousseau
Nouvel agrément « Animation collective Famille »



2017
Trophée des travaux communaux durables, dans la catégorie « Eau, assainissement, environnement » pour les travaux de création du bassin de rétention du mas de Goulard

2018
Dépôt de la candidature pour le label « Ville prudente »



2018
Dépôt de la candidature pour le label « Objectif Zéro Phyto »



2018
Dépôt de la candidature pour le concours national « Entrées de ville & reconquête des franges urbaines »





INTERNET



Le site de la Ville : premier de sa catégorie.

lunel.com : meilleur site des mairies de 10 000 à 25 000 habitants !

Le 24 novembre 2006 à Lyon, les 5^{èmes} Trophées de la Communication octroyaient le 1^{er} prix au site internet de la Ville de Lunel.

Cette compétition décerne, chaque année, 30 trophées dans le but de révéler et de récompenser des structures pour la qualité de leur communication (collectivités, associations, entreprises, personnes). La Ville de Lunel a donc obtenu le premier prix pour son site internet et se classe 5^{ème} pour la publication municipale mensuelle, Lunel Infos ! La cité peut donc se féliciter d'être ainsi saluée et récompensée. Lunel est une ville qui évolue avec le temps et la technologie : une traduction du site est disponible en chinois et prochainement, une version anglaise sera mise en place. Les dernières statistiques montrent que le site internet reçoit 174 internautes par jour, soit 63 529 visites dans l'année ! Un seul réflexe : www.lunel.com!



POLITIQUE

LES PERFORMANCES DES MAIRES

Ville Maire	Notation
Frontignan Pierre Bouloire	★ ▼
Agde Gilles d'Ettore	★★ ▲
Lunel Claude Arnaud	★★★ ▲
Mauguio Yvon Pradelille	★ ▲
Montpellier Hélène Mandroux	★★★★ ▲

Challenges avril 2006 : Lunel ***

Lunel au Palmarès des meilleurs maires de France

Le magazine national économique « Challenges » a publié le palmarès des villes les mieux gérées de France.

La gestion de quelques 870 villes de plus de 10 000 habitants a été passée au crible. Et Lunel obtient la cotation maximale de 3 étoiles, équivalent à la note de 16/20 pour sa gestion ! Ainsi, les efforts accomplis par l'équipe municipale et les services de la collectivité ont été récompensés puisque Lunel est aussi bien notée que Montpellier ! Avec Lattes, la Ville fait partie des meilleurs élèves de la classe, puisque seules ces 3 communes de l'Hérault ont obtenu les trois étoiles. Comme le souligne le magazine, la bonne gestion des villes génère des répercussions bénéfiques pour ses habitants.





Patrimoine paysager et végétal

Des espaces naturels à préserver

Le patrimoine paysager et végétal tient une place importante dans la vie des Lunellois. La Ville de Lunel met un point d'honneur à entretenir et préserver ce que les générations lui ont légué mais elle a aussi choisi de mener une politique d'enrichissement. Car aujourd'hui, ces endroits verts représentent bien plus qu'un espace naturel.

En effet, avec la société actuelle qui vit au rythme d'internet et des réseaux sociaux, ces poumons verts représentent tous un havre de paix, une parenthèse dans le rythme et le stress d'une vie citadine. Ils accueillent les moments de détente, permettent la pratique du sport, favorisent la préservation de la faune et de la flore. Ils sont également vecteurs de lien avec les différents événements qui y sont organisés et les rencontres qu'ils encouragent. La Ville de Lunel a largement compris l'importance que ces lieux représentent pour les Lunellois et les futures générations. C'est pour cela que la municipalité entretient, enrichit et souhaite préserver le plus longtemps possible ces poumons verts en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

La forêt communale de la ville

La Ville de Lunel possède une forêt communale. Située à la sortie de la ville, au Nord, cette surface boisée s'étend sur 147,38 hectares. Bordée par la RD 34, la forêt communale s'étend tout le long du Vidourle jusqu'aux villages de Villetelle, Saint-Sériès et Saturargues. La Ville travaille à son entretien avec les bons conseils et les préconisations de l'ONF. On y trouve des pistes de randonnée et des sentiers de marche. On y note la présence de quelques habitations.

Dans cette forêt communale, on trouve la végétation type des garrigues caractéristique des régions méditerranéennes avec des ronces et des buissons, des pins, des chênes verts, des genévriers, des oliviers, des genêts, du thym, du romarin, des cistes, des asphodèles, de l'euphorde, des salsepareilles...



Les poumons verts



Le Parc Jean Hugo

Le Parc municipal Jean Hugo est un espace ornemental arboré, situé en plein cœur de ville. Ce jardin méditerranéen d'1,5 ha offre, depuis près de deux siècles, la fraîcheur de ses ombrages aux Lunellois. De nombreuses essences d'arbres s'y côtoient : platanes, marronniers, micocouliers, acacias, érables, tilleuls, photinias, cèdres, chênes, ginkgo biloba, etc.

Au fil du temps, des aires de jeux pour enfants ont été aménagées avec un sol souple et la fontaine parée de jets d'eau a été entièrement réhabilitée. L'éclairage est progressivement remplacé par du LED. Indépendamment de sa vocation de jardin d'agrément, le parc accueille tout au long de l'année diverses manifestations (Festival de jazz, Fête des associations, carnaval des écoles...). Son cadre agréable et sa situation idéale font de ce lieu de rassemblement fréquenté, un endroit cher aux différentes générations de Lunellois.



Lié à l'histoire de Lunel, le Canal a toujours eu une place privilégiée dans le cœur des Lunellois. Il fut un temps une voie de navigation incontournable pour le transport et également le commerce. Aujourd'hui, c'est l'un des poumons verts majeurs de la ville.

Ces dernières années, la Municipalité a engagé des travaux de réhabilitation (aménagements paysagers, pontons, etc.) et soutient diverses actions menées par le milieu associatif en faveur de cet écosystème riche mais fragile. L'association Pour le canal de Lunel organise d'ailleurs régulièrement des campagnes de nettoyage et des balades autour du cours d'eau. Un parcours didactique a été créé pour informer le public sur l'histoire du canal et sur la faune et la flore qui y vivent.

Aujourd'hui, le cheminement piétonnier et la passerelle qui relie les deux rives permettent au public de profiter, sur 7 km, de ce riche environnement en se promenant autour du canal à pied ou à vélo. Des expositions culturelles sur ce patrimoine privilégié sont régulièrement organisées.



Ville de Lunel

Le Canal de Lunel



Chaque année, la fête du 15 août avec une guinguette et un feu d'artifice sur les berges du canal rassemble des milliers de personnes.

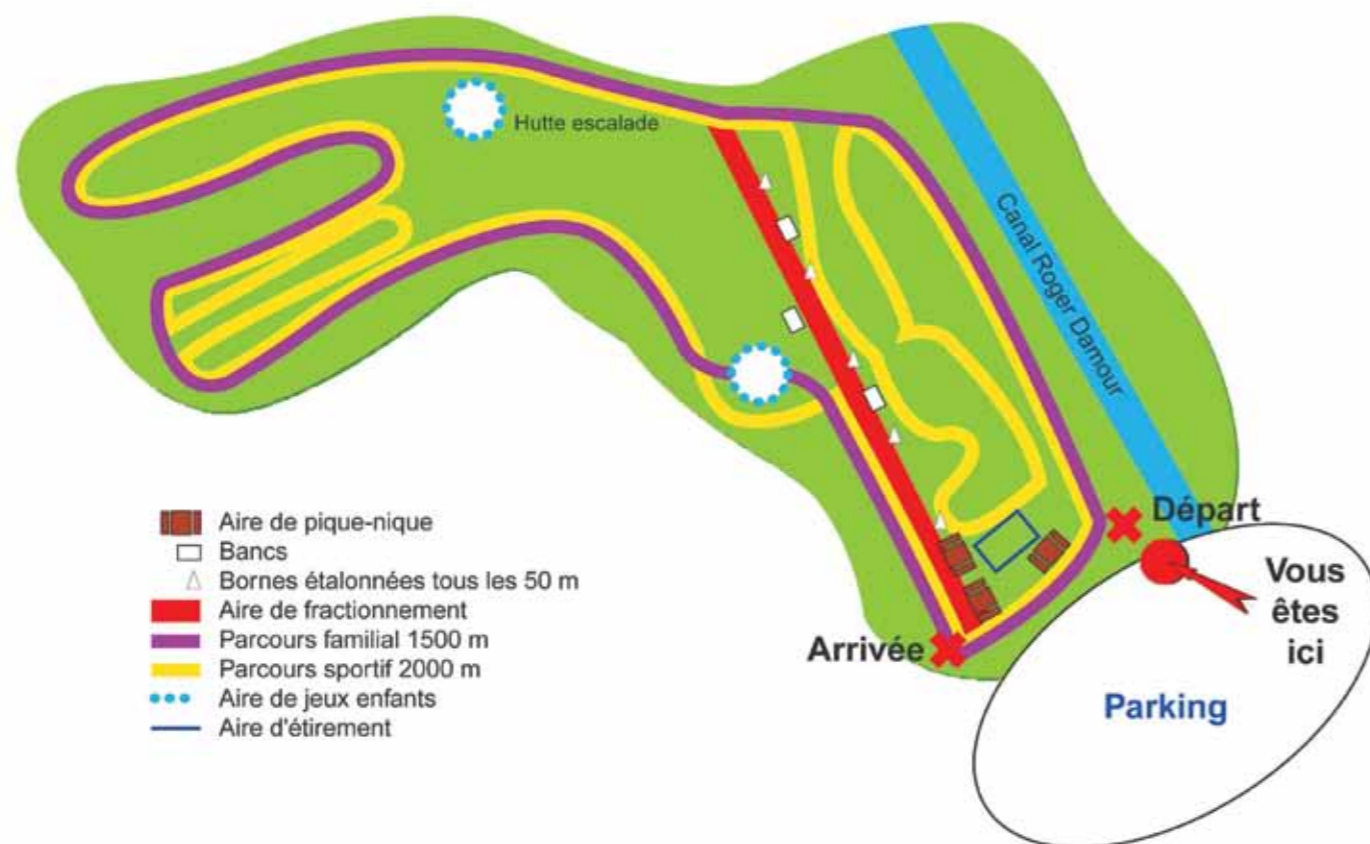
Les Petits Pins

Le parcours de santé des Petits Pins, situé au Nord de la ville en bordure du canal du Bas-Rhône Languedoc, compte deux parcours pédestres d'1,5 km et 2 km. Il est agrémenté d'agrès qui ravissent les débutants comme les sportifs aguerris. Des jeux pour enfants et du mobilier urbain ont également été aménagés pour favoriser les loisirs en famille.

Fréquenté tant par les amateurs de course à pied que par les adeptes de promenades, le parcours de santé des Petits Pins est un espace propice à la détente apprécié de tous.



Parcours santé "les petits pins"



Lieu de préservation et de transmission du patrimoine environnemental, l'Arboretum de Lunel offre au public une visite aussi culturelle que relaxante. Le site s'intègre naturellement dans le paysage et s'inscrit dans une démarche environnementale avec des bâtiments BBC et une gestion « zéro phyto ».

Situé à proximité du canal, ce jardin botanique, entièrement adapté aux personnes à mobilité réduite, est dédié à la valorisation des arbres méditerranéens à petits fruits. Jujubiers, arbousiers, caroubiers, genévriers retrouvent ici leurs lettres de noblesse aux côtés de 130 espèces différentes. Au total, plus de 17 000 végétaux occupent les 2 hectares du site.

L'Arboretum présente un fil conducteur original : l'évolution des paysages méditerranéens et des habitudes alimentaires depuis le Paléolithique jusqu'à nos jours. Il se découpe ainsi en 6 « chambres » aux caractéristiques et à la mise en scène spécifiques : Mésolithique, Néolithique, période gallo-romaine, période médiévale, période des importations et période de l'agriculture moderne. Vous pourrez également observer des abeilles, maillons essentiels de la biodiversité, grâce à une ruche pédagogique aux parois transparentes.

L'Arboretum accueille chaque année plusieurs événements culturels avec le Printemps de l'Arboretum fin mars, le Temps des Jardins en juin, la Nuit des Étoiles, la Nuit de la Chauve-Souris et les Journées Européennes du Patrimoine en septembre.



Les espaces verts d'accompagnement



Rond-point Charles de Gaulle

Boulevard Sainte Claire



Place Louis Rey

Parking du Canal



Avenue Louis Abric



Parking d'une zone commerciale



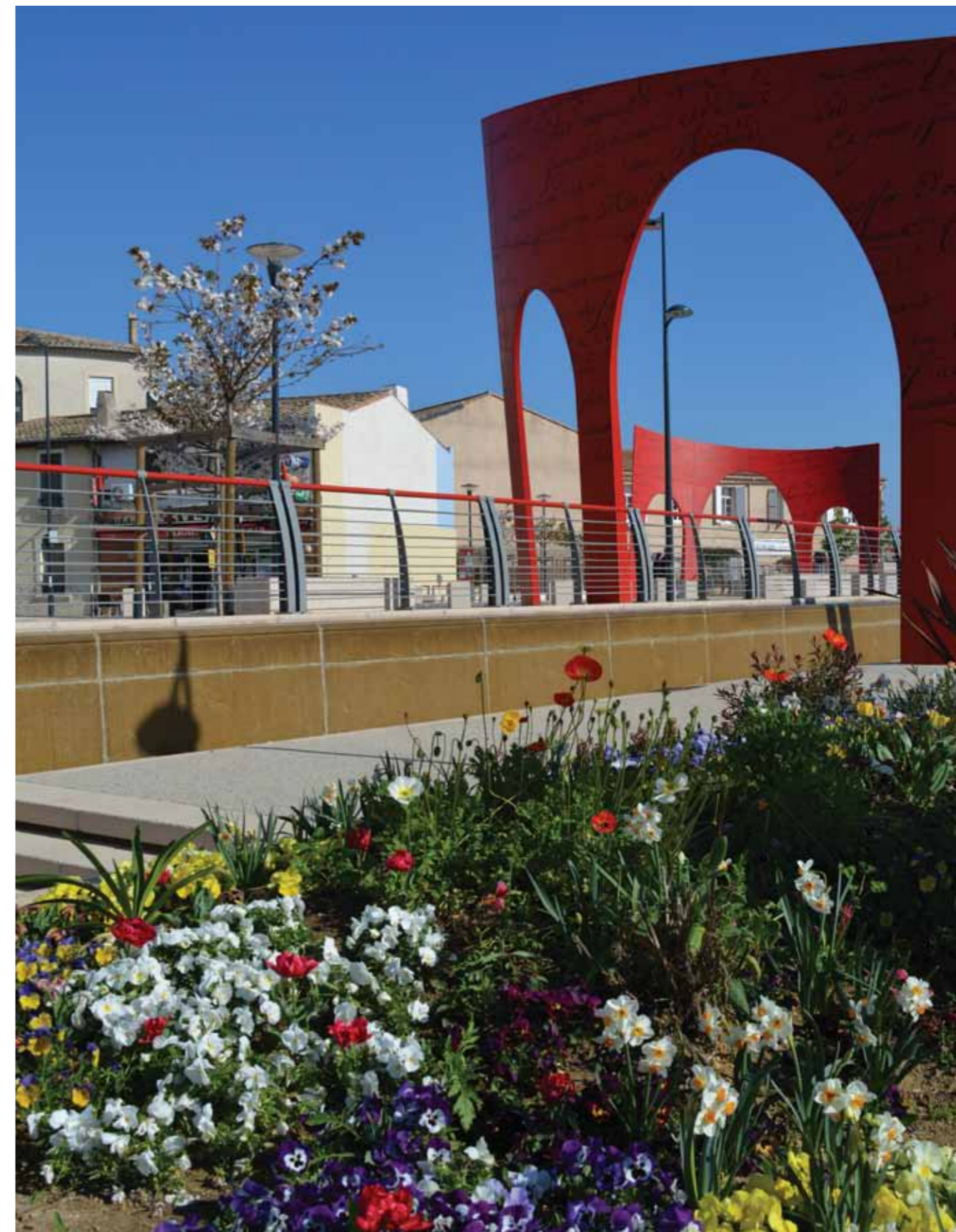
Place Jean Moulin



La place Jean Moulin offre ombre et verdure au cœur du centre historique. Ses bancs colorés invitent à prendre le temps.



Place du Pont de Vesse



Canal de Lunel



Cimetière Saint-Gérard



Avenue des Abrivados



La diversité des arbres et arbustes

La ville de Lunel compte de nombreuses espèces d'arbres et arbustes. Les essences sont choisies en fonction de leur capacité à s'adapter au climat méditerranéen, mais aussi en fonction des contraintes et des besoins spécifiques de chaque site d'implantation (ombre, esthétique...). Lors de l'implantation des arbres, les agents municipaux veillent à diversifier les espèces sur une même ligne, afin qu'un éventuel végétal malade ne contamine ses congénères.

Entretien et taille :

Le service municipal des Espaces Verts assure l'entretien des arbres et des arbustes de la ville. Seuls les gros sujets sont entretenus par un prestataire extérieur car ils nécessitent l'utilisation de matériel spécifique. La taille choisie et pratiquée sur l'ensemble des végétaux est une **taille raisonnée**, respectueuse de la physiologie de l'arbre. Cette méthode répond à tout type de contrainte tout en taillant le moins possible. Elle préserve le port naturel, la santé, la longévité et l'esthétique de l'arbre.

Renouvellement :

La Ville plante régulièrement de jeunes végétaux afin d'assurer **la pérennisation de son parc arboré**. Une attention toute particulière est portée au Parc municipal Jean Hugo dont les arbres sont vieillissants.

- Chêne blanc
- Chêne vert
- Platane
- Micocoulier
- Tilleul
- Savonnier
- Érable
- Sophora
- Mûrier platane
- Eucalyptus
- Liquidambar
- Albisia
- Mélia
- Libocedrus
- Tulipier de Virginie
- Olivier
- Mimosa
- Acacia
- Pin parasol
- Pin d'Alep
- Peuplier
- Lagerstroemia
- Cèdre
- If
- Prunus
- Tamaris
- Marronnier
- Ginkgo biloba
- Poirier à fleurs
- Arbre de Judée
- Canphrier
- Cerisier à fleurs
- Frêne Redwood





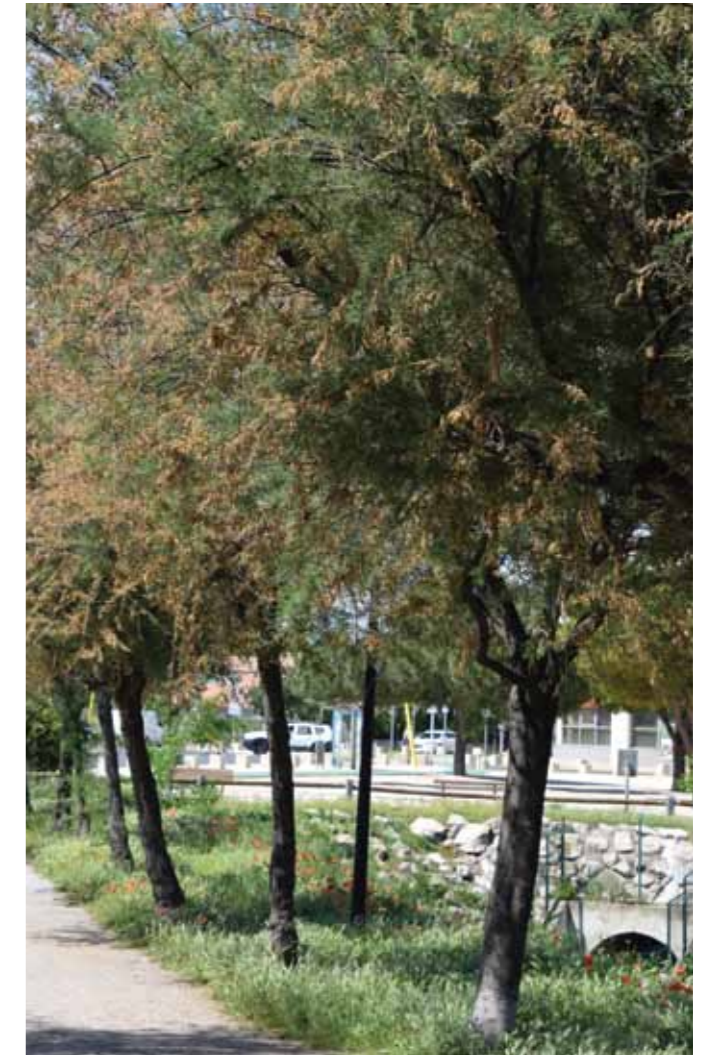
Cerisier à fleurs



Frênes



Oliviers



Tamaris



Poiriers à fleurs



Platanes

Une riche palette de fleurissement

Le fleurissement de la ville participe à l'embellissement du cadre de vie.

Pour ce faire, Lunel a mis en place un plan de fleurissement qui est géré et mis en œuvre par le service municipal des Espaces verts.

Ce plan de fleurissement favorise une palette végétale des plus diversifiées. Basé sur l'utilisation paysagère des plantes vivaces sur une bonne partie de ses massifs, il prévoit aussi l'utilisation de plantes annuelles et bisannuelles en décor sur certains massifs.

Production et répartition du fleurissement :

Les végétaux utilisés pour le fleurissement de la ville sont produits dans les serres municipales :

- 80 % en pleine terre
- 20 % hors-sol

Inventaire de quelques espèces présentes à Lunel :

- | | | | |
|------------------|--------------|-------------------------|----------------|
| • Rudbeckia | • Carde | • Agastache | • Sunpatiens |
| • Sauge | • Gaura | • Begonia millionkisses | • Gomphocarpus |
| • Lantana | • Canna | • Cosmos | • Dalhia |
| • Miscanthus | • Iresine | • Delphinium | • Surfinia |
| • Alocasia | • Amarante | • Euphorbe | • Bidens |
| • Fuchsia | • Gaillarde | • Echinacea | • Zinnia |
| • Cuphea | • Stipa | • Helenium | |
| • Coreopsis | • Pensée | • Leonotis | |
| • Cléome | • Primevère | • Melampodium | |
| • Oeillet | • Giroflée | • Pervenche | |
| • Bégonia dragon | • Paquerette | • Ricin | |
| • Coleus | • Chou | • Rose d'inde | |
| • Gomphréna | • Pavot | • Scaevola | |
| • Verveine | • Blette | • Tabac | |





Parc municipal Jean Hugo



Rue Tivoli



Rond-point de la République



Place de la République

Un pôle « Espaces publics »

Afin d'améliorer la coordination des acteurs de la collectivité, une réorganisation a été effectuée. L'organigramme des services techniques a été modifié pour améliorer la qualité des services.

Les services « Espaces verts » et « Voirie » ont fusionné pour former le pôle « Espaces publics ». L'objectif est d'obtenir une meilleure adéquation dans la gestion des projets et notamment dans la gestion des moyens matériels, humains et techniques.

Ce service est sous la responsabilité du directeur adjoint des services techniques, également responsable des travaux neufs d'aménagements urbains. Cette nouvelle organisation permet une meilleure prise en compte des coûts de maintenance et d'entretien dès les études de conception.

D'autre part, en relation avec le service urbanisme, les permis de construire des aménagements extérieurs des nouvelles résidences sont visés par les services techniques pour permettre une harmonisation des nouveaux aménagements au niveau de l'insertion paysagère.



Le service des espaces verts

À Lunel, le service municipal des espaces Verts compte **14 personnes**.

Il dispose d'installations telles que des serres, des pépinières et une jauge longueur.

La Ville est équipée de **deux types de serre** : d'une part, des **serres chaudes** avec 108 m² de serre en verre et 216 m² de serre en plastique et d'autre part, 147 m² de **serre froide** ; soit **un total de 471 m² de surfaces couvertes**.

En pépinières, les agents municipaux s'occupent de **460 m² de surface hors-sol**. Quant à la **jauge longueur**, elle offre **86 m² de linéaires**.

L'espace vert à Lunel, c'est aussi :

- **20 000 arbres**
- **5 000 mètres linéaires de haie** à entretenir
- **25 000 m² de gazon** à tondre régulièrement
- **700 m² de massifs de fleurs**
- **2 hectares de massifs d'arbustes**
- **100 jardinières**

Afin d'entretenir le fleurissement de la ville, le service Espaces Verts produit **plus de 50 000 plants par an**.

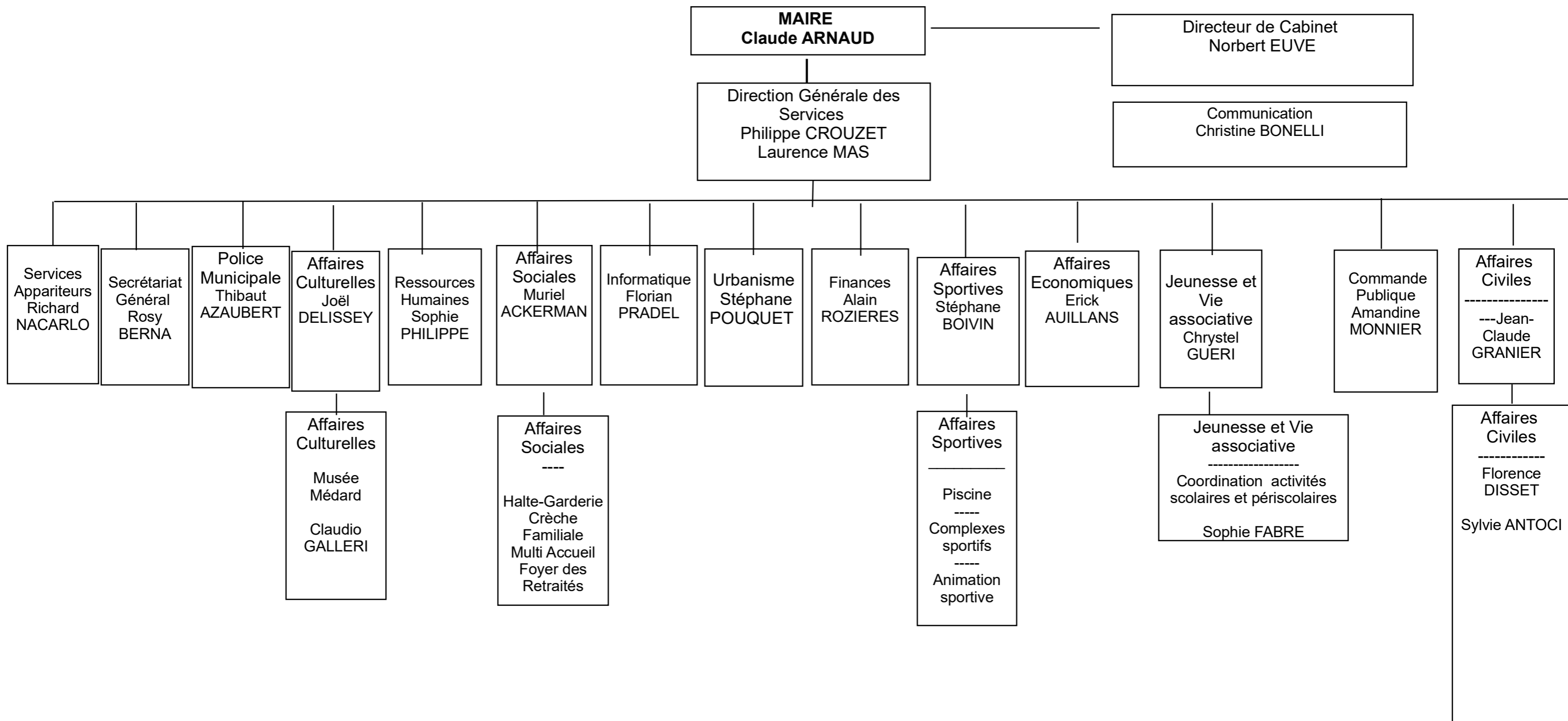
Formation

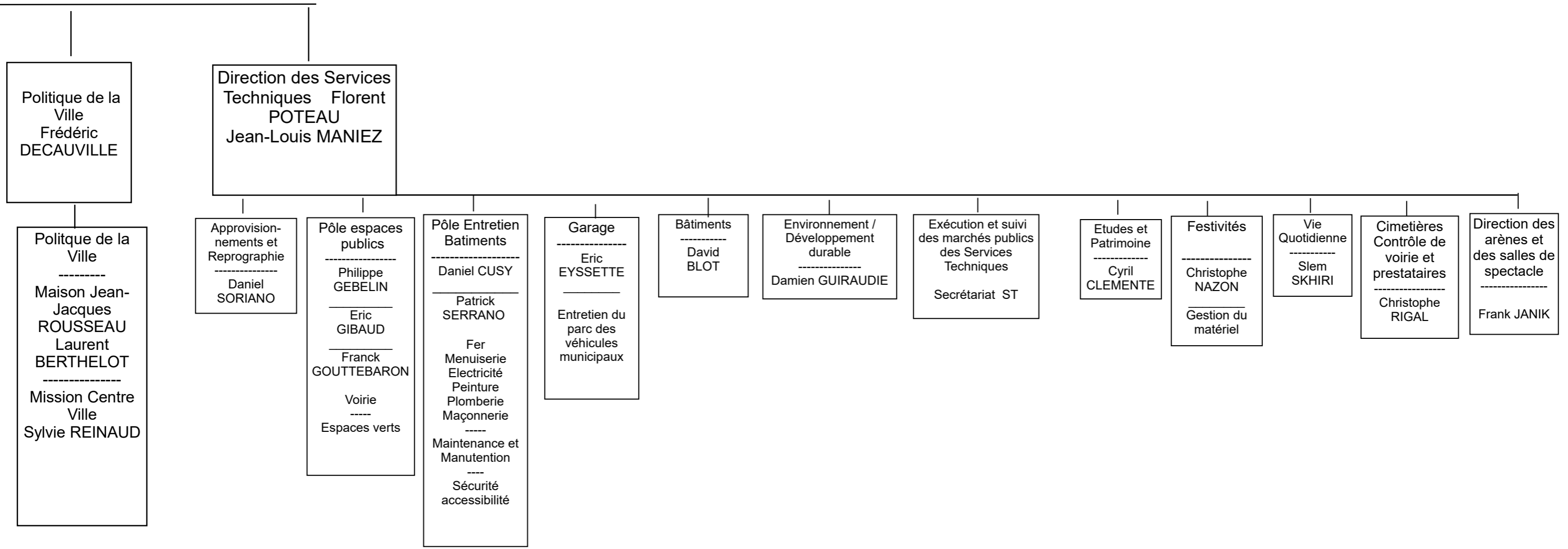
Les 14 agents du service des Espaces Verts ont suivi des formations pour apprendre et parfaire leurs connaissances sur les techniques de conception des massifs, de désherbage alternatif et autres techniques d'entretien.

Pour respecter la réglementation, l'ensemble des agents concernés a obtenu le certificat « Certiphyto ».



Organigramme des services de la ville





A photograph of a large field of purple flowers, likely Agapanthus, with a green text box overlay. The flowers are in full bloom, and the background is slightly blurred, showing a road and some vehicles. The text box is a solid green color with white text.

**Gestion de l'environnement
et cadre de vie**

Favoriser la biodiversité

La Ville a fait évoluer ses pratiques d'aménagement et d'entretien des espaces verts communaux en mettant en cohérence ses actes avec une politique respectueuse de l'environnement, favorisant le maintien de la biodiversité sur le territoire communal :

- Laisser les insectes s'installer sur les cultures pour créer un équilibre naturel (ex : pucerons/coccinelles)
- Utilisation de compost issu du centre de compostage de la Communauté des Communes du Pays de Lunel
- Utilisation de fientes de pigeons récupérées dans les combles de l'église Notre-Dame-du-Lac en amendement de la terre végétale. ■



Une exposition permanente pour montrer la biodiversité du Canal de Lunel

En 2017, la Ville de Lunel a soutenu l'initiative de l'association Pour le Canal de Lunel et le Symbo (Syndicat mixte du Bassin de l'Or) en réalisant la conception graphique et finançant une série de 29 panneaux à partir de photos données. L'objectif est de créer une exposition permanente autour du Canal de Lunel.

Ainsi le public peut suivre cette balade illustrée: il découvre la promenade autour du Canal et grâce aux panneaux installés, et peut en apprendre plus sur la biodiversité du Canal. Une belle mise en lumière et en images de ce biotope unique. ■



Objectif Zéro Phyto

Sensibilisée aux enjeux environnementaux depuis longtemps, la Ville de Lunel avait déjà entrepris une démarche d'utilisation minimale des produits phytosanitaires et mis en place une « gestion différenciée » de ses espaces verts.

Pour rappel, la Ville de Lunel s'est engagée dans un Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) intercommunal en 2016. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Loi Labbé interdit l'usage aux collectivités des produits phytosanitaires (pesticides, fongicides et insecticides). Lunel est donc passée à la vitesse supérieure en établissant un plan d'attaque pour améliorer la qualité de vie.

Il s'agit donc de changer les pratiques des agents et d'adopter de nouvelles méthodes de travail. Les principaux objectifs sont de limiter les impacts sur l'environnement et de réintroduire la biodiversité dans les espaces urbains. Les agents sont donc formés aux techniques alternatives au désherbage chimique et de nouveaux équipements font leur arrivée en masse comme des désherbeurs thermiques ou des débroussailleuses à lames réciproques.

La Ville poursuit également le réaménagement de ses espaces verts en y plantant des essences méditerranéennes, en végétalisant les pieds d'arbre ou en ayant recours au paillage.

**Les pratiques employées par la Ville allient ingénieusement
écologie et économie !**



Des brebis pour entretenir le bassin de rétention

Depuis plusieurs années, la Ville de Lunel essaie de diminuer au maximum l'utilisation de pesticides et autres produits chimiques. Cette fois encore, la municipalité tient sa ligne de conduite en recevant des « agents » un peu étonnants du côté du Jeu de Mail...

En ce début du mois de juin, le troupeau de brebis est de retour sur le bassin de rétention afin d'entretenir l'espace vert, et... « tondre l'herbe » en quelque sorte. Leur travail durera entre deux et trois semaines selon leur appétit, avant de repartir dans leur élevage.

C'est la troisième fois que la Ville de Lunel fait appel au concept du « nettoyage animal », initiative qui tend à se répandre. La collectivité évite ainsi d'engager des moyens humains et matériels pour entretenir ce site tandis que l'éleveur trouve sur le Jeu de Mail un beau garde-manger pour ses bêtes. C'est gagnant-gagnant !



DERNIÈRE NOUVELLE !

Lors du conseil municipal du 23 mai 2018, la Ville de Lunel a adhéré à la Charte régionale d'entretien des espaces publics " Objectif Zéro Phyto dans nos villes et villages ". Une démarche évolutive et valorisante pour tendre vers la suppression des pesticides dans les villes et villages.



Les jardins secs

Le plan de fleurissement basé sur l'utilisation des vivaces poursuit plusieurs objectifs :

- Imaginer un fleurissement à l'échelle de chaque site et à l'échelle de la ville
- Utiliser les plantes vivaces pour des massifs plus naturels, plus pérennes, et qui se développent dans le temps. L'arrivée des fleurs est continue tout au long des saisons.
- Réaliser des économies par rapport aux travaux d'enlèvement et de replantation des cultures éphémères annuelles et bisannuelles (3 cycles par an), et des économies de chauffage dans les serres municipales.
- Mieux respecter l'environnement car les vivaces demandent moins d'eau, moins d'engrais, et moins de chauffage dans les serres municipales.
- Augmenter les surfaces fleuries. ■



Hôtel de Ville - Bâtiment B



Complexe sportif Fernand Brunel

Une gestion de l'eau raisonnée

Différentes actions sont mises en œuvre pour économiser la ressource en eau :

- Utilisation de forage pour l'arrosage des plates bandes engazonnées
- Mise en place de paillage (végétal ou minéral) et utilisation d'un système de goutte-à-goutte pour les plantations d'arbustes
- Aménagement de jardins secs
- Plantation d'essences méditerranéennes (vivaces et peu gourmandes en eau)
- Entretien et recherche de fuites sur les réseaux d'eau pour éviter le gaspillage
- Arrêt des arrosages automatiques en cas de pluie par un agent d'astreinte



LES AVANTAGES DU PAILLAGE

- Sur un sol nu, le phénomène d'évaporation (perte d'eau) est 3 fois plus important que sur le sol forestier. Le phénomène de transpiration de la plante (deuxième perte d'eau importante) est également accru en été lorsque les températures augmentent réchauffant ainsi les racines des plantes.
- Le paillage permet d'absorber l'eau et de maintenir l'humidité du sol. C'est une bonne méthode pour réduire les apports en eau et ainsi limiter les arrosages.
- Le paillage empêche la lumière d'atteindre la surface du sol ce qui ne permet pas aux mauvaises herbes de germer et de se développer. ■

Les économies d'énergie

Éclairage public : le programme de remplacement enclenché

Lunel mise sur la LED. Depuis début 2018, les équipes d'Allez & Cie travaillent à pied d'œuvre. Le prestataire a pour mission de remplacer 611 luminaires sur Lunel, dont 500 « ballons fluorescents ». Peu efficaces au regard du ratio entre l'énergie consommée et la luminosité, ces derniers ont en effet été retirés de la commercialisation après la parution d'une directive européenne.

Le choix des nouveaux luminaires s'est donc naturellement porté sur la technologie LED. Là où les ballons fluorescents consomment 150 watts, les luminaires nouvelle génération n'ont besoin que de **25 watts**. Une économie d'énergie qui s'en ressentira sur la facture d'électricité : **la commune estime économiser 27 000 € par an** et diminuer considérablement la pollution lumineuse émise par les anciens luminaires. ■

LE CHIFFRE CLÉ

[27 %]

de subventions du FEDER



La modernisation des réseaux d'eau

Depuis 2017, un vaste programme de travaux de réfection des réseaux d'eau potable et d'assainissement a été lancé pour une durée de 2 ans et demi. Il consiste à remplacer des canalisations d'eau potable et/ou des eaux usées, et leurs branchements aux réseaux sur différents sites de la cité. L'objectif est d'**améliorer le rendement en eau potable et lutter ainsi contre les fuites et le gaspillage** de cette ressource. En ce qui concerne les réseaux d'eaux usées, ce chantier va résoudre de nombreux problèmes liés à l'infiltration d'eaux claires dans les canalisations.

Ce programme de travaux, qui concerne 13 rues et près de 3 km de réseaux, devrait s'achever début 2019. ■



La géothermie s'invite à la piscine

La Ville de Lunel a engagé sur la piscine Aqualuna un contrat global de performance afin d'exploiter le bâtiment et d'y mettre en place des équipements moins énergivores. Dalkia, leader des services énergétiques, a été choisi pour mettre en place ce contrat. La société a proposé à la Ville la solution de géothermie, à la fois écologique et économique.

Ces travaux (installation d'une nouvelle chaudière à gaz, création de deux forages couplés à une pompe à chaleur & mise en place d'un dispositif innovant qui permet de récupérer les calories de l'air pour chauffer l'eau des bassins) vont permettre à la Ville de réaliser une économie minimale de 100 000 € sur les 8 prochaines années. Pour la portée environnementale, la piscine Aqualuna devrait **diminuer ses rejets de CO2 de 48 %** ! Un geste non négligeable pour lutter contre l'effet de serre ! ■



Mobilisation des agents en interne

D'année en année, la Ville de Lunel cherche à améliorer ses dépenses énergétiques. Et les efforts réalisés s'avèrent payants ! C'est ce que montre le bilan 2017 édité par le service consacré au développement durable. De manière générale, une baisse de la consommation énergétique de 14 % a été constatée sur l'ensemble du patrimoine communal entre 2012 et 2016.

De façon plus détaillée, le service dédié a noté plusieurs améliorations importantes :

- une **baisse de 15 % de la consommation de gaz** depuis 2015
- une **baisse de 18 % de la consommation de carburant** pour les 81 véhicules municipaux et engins de voirie depuis 2012 ; une économie réalisée en partie grâce à « Zoé », la voiture électrique de la ville.

De plus, la Ville de Lunel propose à ses agents une formation en interne d'information et de sensibilisation aux écogestes basée sur le volontariat. Depuis sa mise en place en 2016, **5 réunions ont permis de sensibiliser 53 agents**. L'objectif de cette formation est de préconiser des gestes simples que les agents peuvent mettre en place tous les jours pour réaliser des économies d'énergie : baisser le chauffage d'un degré, éteindre tous les appareils en veille, éteindre la lumière quand on quitte une pièce, etc.

UN SERVICE DÉDIÉ

Un service « Environnement et Développement Durable », composé de deux personnes (un ingénieur et un technicien), a pour mission de prendre en charge les actions municipales en faveur de la protection de l'environnement ou contribuant aux principes du développement durable. Ce service a mis en place des actions au quotidien : le tri du papier, la recherche des fuites, la régulation du chauffage, la mise à disposition de vélos pour les déplacements en ville. ■

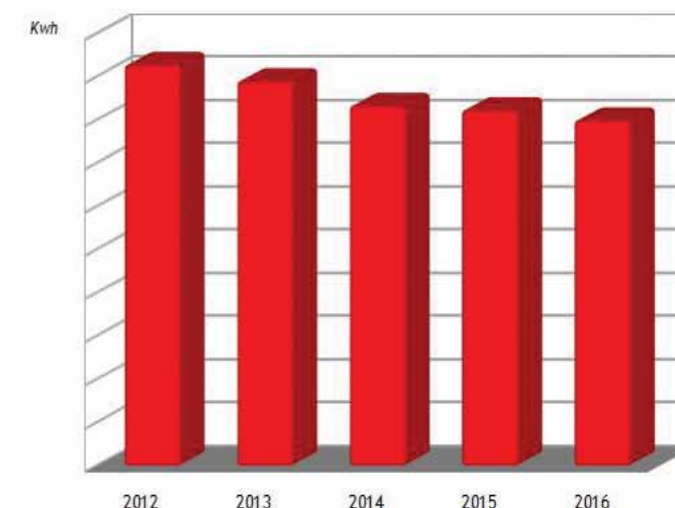


Les véhicules électriques et les 3 vélos sont à la disposition des agents pour leurs déplacements. La Ville s'est dotée d'une voiture électrique, la Zoé, et de 3 voiturettes électriques pour l'Arboretum et les complexes sportifs de Ramadier et Dassargues. En 2018, les services techniques pourront bénéficier de 2 nouveaux véhicules utilitaires électriques. ■

Evolution des cumuls des Kwh consommés par la Ville depuis 2012

Années/ Total Kwh

- 2012 > 9 272 557
- 2013 > 8 892 518
- 2014 > 8 324 822
- 2015 > 8 224 574
- 2016 > 7 979 401



Des efforts récompensés

- Trophées des Travaux communaux durable

Lunel a été récompensée lors des Trophées des Travaux communaux durables, organisés par l'association des Maires de l'Hérault et par la Fédération Régionale des Travaux Publics Occitanie. Ce concours départemental récompense les collectivités et les entreprises pour mettre en valeur les travaux publics qui améliorent le cadre de vie des habitants et des communes.

Le chantier de création du bassin de rétention du Mas de Goulard a reçu les faveurs du jury. Une récompense due en grande partie au fait que dans ces travaux, la Ville de Lunel et l'entreprise Razel-Bec ont choisi de s'inscrire dans une démarche de développement durable **en réutilisant sur place les matériaux nécessaires à la création de la digue**. Ainsi un bon nombre de trajets de camions ont été évités et ont pu alléger la note du bilan carbone de ce chantier. ■

- « Vendeur d'argent » de la part d'Agorastore

Chaque année, la Ville de Lunel organise une à deux ventes aux enchères en ligne via la plateforme spécialisée Agorastore. Celle-ci a d'ailleurs décerné le titre de « vendeur d'argent » à la commune. En effet, 69 lots ont été vendus lors de la dernière édition, organisée du 3 au 13 novembre 2017.

Rappelons que c'est la troisième récompense que la Ville reçoit de la part d'Agorastore (« vendeur d'argent » en 2015 et 2017 mais également « vendeur de bronze » en 2016).

Agorastore récompense les collectivités qui s'inscrivent dans une démarche d'optimisation budgétaire, de transparence et de développement durable par le biais de la revente de ses biens. ■



Propreté de l'espace public

La Ville de Lunel et la Communauté de Communes du Pays de Lunel se répartissent les compétences propreté. La Ville a en charge le nettoyage de l'espace public (voies, places, espaces verts). La Communauté de Communes a en charge la collecte et le traitement des déchets et la gestion des déchèteries.



UNE TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE



Depuis 2015, la Communauté de Communes a adopté une tarification incitative. Ce dispositif a un double objectif : faire évoluer le mode de financement actuel pour le rendre plus responsabilisant, plus juste pour le citoyen et favoriser de nouveaux gestes pour réduire la production de déchets. La **TEOMI** et la prise de conscience des enjeux environnementaux ont

fait baisser la quantité totale de déchets ménagers au fil des années.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le planning de collecte des bacs gris a changé. Dans le centre-ville de Lunel, les collectes ont été maintenues du lundi au samedi. En dehors du cœur de ville, **les collectes ont été ramenées à un passage par semaine**. Ainsi, le nombre de camions sur les routes est diminué et avec lui, le bruit et la pollution. ■

Des trottoirs propres

13 points « propreté canine », avec corbeilles et sacs plastiques, ont également été installés dans des points stratégiques de la ville. Ces équipements sont mis à la disposition des habitants gratuitement. ■



Des gobelets réutilisables



Depuis plus de 3 ans maintenant, la Ville de Lunel utilise des **gobelets réutilisables** pour les grandes manifestations qui drainent du public. Ainsi pour les 9 jours de festivités de La Pescalune et pour la soirée guinguettes & feu d'artifice, le public est servi dans un gobelet consigné un euro. Cet objet devient un souvenir si on le conserve : il est floqué avec un visuel différent chaque année.

Les gobelets restitués à la Ville sont distribués dans les écoles maternelles pour le goûter des enfants ou encore distribués aux associations pour éviter l'utilisation de gobelets jetables pour leurs manifestations. ■

Le nettoyage de l'espace public

Une quinzaine d'employés de la société Nicollin sont affectés au nettoyage de Lunel quotidiennement. Le matériel utilisé est adapté à la configuration urbaine de la ville : une grande laveuse-balayeuse pour les artères périphériques, une petite laveuse pour les rues et ruelles du centre-ville et une motocrotte pour les trottoirs. Chaque laveuse est équipée d'une lance à haute pression, facilitant le nettoyage des trottoirs et voiries.

L'augmentation du budget alloué à la propreté de Lunel ces dernières années, dénote la volonté d'**amélioration dans ce domaine pour une meilleure qualité de vie.** ■



La collecte des déchets

Des jours de collecte sont définis pour le ramassage des déchets recyclables ou non recyclables. **Réguler la fréquence de collecte** en fonction des besoins réels a permis de limiter les déplacements et donc les émissions de CO₂. De plus, **les camions benne fonctionnent au GNV**, Gaz Naturel pour Véhicule, à ce jour le carburant qui respecte le mieux l'environnement.

Un pas de plus vers l'amélioration du cadre de vie : des **colonnes enterrées** destinées à la récolte du verre sont régulièrement à Lunel. **Plus propre, plus esthétique et plus pratique** que les actuels conteneurs verts, ce mobilier urbain s'intègre également bien dans le paysage. Chaque année, de nouveaux conteneurs sont ainsi remplacés. Des **composteurs individuels** de jardins sont également à la disposition des particuliers.

La Ville de Lunel et la Communauté de Communes du Pays de Lunel œuvrent conjointement pour **lutter contre le dépôt sauvage des encombrants**. Un numéro vert a d'ailleurs été mis en place pour inciter et faciliter les démarches des usagers qui ne peuvent se rendre par eux-mêmes à la déchèterie. Tandis qu'un nouveau service de ramassage des encombrants a été rajouté en centre-ville, les matins du lundi au samedi. ■

Favoriser les déplacements doux et collectifs

Mise en place d'un réseau de bus intercommunal

En avril 2010, la création d'un réseau de bus intercommunal a permis de faciliter le déplacement des habitants. Les Lunellois peuvent désormais utiliser les transports en commun pour se déplacer à travers la ville et sur l'ensemble du Pays de Lunel grâce à 5 lignes.

La ligne n°1, intra-muros, dessert 19 arrêts du centre-ville avec un bus de 40 places qui passe toutes les 30 min minimum. De nombreux investissements ont été réalisés par la Ville pour permettre les aménagements nécessaires au passage du bus.

Les transports en commun sont une bonne alternative à la voiture pour lutter contre les rejets polluants. Dans cette optique, tous les véhicules sont conformes à la norme Euro5, la plus contraignante à l'heure actuelle en termes de rejet de particules. Les motorisations bénéficient pour cela de nouvelles technologies permettant une combustion optimisée, qui diminuent les émissions de particules jusqu'à 80% par rapport à la norme Euro3.

À noter : chaque été, des navettes Hérault Transport partent depuis la gare SNCF et la place de la République pour rejoindre les plages de la Grande-Motte. Plus besoin de prendre la voiture !



EN CHIFFRES

Depuis **2010** :
+51 %
de la fréquentation

25
services par jour



LE CHIFFRE CLÉ

[49 746]

passagers/ an
sur la ligne 1
(intra-muros Lunel)

Création de cheminements piétons et cyclistes

De nombreux efforts ont été et sont encore réalisés par la Ville pour mettre en place des cheminements doux. Ainsi, des aménagements ont vu le jour afin de **favoriser et sécuriser les déplacements des piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite.**

Certains cheminements ont été créés, d'autres ont été aménagés avec la mise en place de trottoirs, bordures ou encore marquages au sol. D'autres aménagements seront réalisés dans ce domaine. Le développement des circulations douces est un élément fondamental de l'amélioration du cadre de vie. Ce sont des déplacements conviviaux, bons pour la santé et respectueux de l'environnement. ■

LE CHIFFRE CLÉ

[15 km]

de pistes cyclables



Affichage publicitaire et signalétique

La Ville de Lunel met en place des actions pour **réduire et limiter la pollution visuelle** engendrée par les panneaux publicitaires. Elle applique la **réglementation nationale** sur l'ensemble du territoire communal.

Un **recensement complet** a été effectué par le service municipal de l'urbanisme. Suite à cela, 26 panneaux (8 m²) sur 132 ont été démontés par les entreprises.

En 2011, un **nouveau marché pour l'affichage publicitaire** des abris bus, des panneaux sucettes et des panneaux 8 m², a été renouvelé. La Ville a opté pour une réglementation plus restrictive. De plus, le mobilier choisi est moderne, plus esthétique et s'intègre parfaitement à l'environnement qu'il soit naturel ou urbain. Fin 2012, 2 panneaux d'informations à affichage lumineux (led) ont été mis en place au Pont de Vesse et sur la place de la République.

En 2014, une **signalétique spécifique a été mise en place en cœur de ville**. En cheminant, le visiteur peut ainsi découvrir et apprécier les principaux sites du Patrimoine culturel, architectural et historique de notre belle Cité Pescalune.



Taxe locale sur la publicité extérieure

Suite à une évolution de la législation, les enseignes ont été ajoutées il y a maintenant 3 ans, dans le cadre d'un régime de taxation intitulé « Taxe Locale sur la Publicité Extérieure », aux dispositifs qui étaient déjà imposables (dispositifs publicitaires).

Cette taxation a pour objectif d'inciter les gérants de locaux d'activité à **diminuer la quantité et le volume de ces dispositifs**, au titre de la lutte contre la pollution visuelle.

Le bilan de ces 3 premières années de mise en œuvre de la TLPE est tout à fait positif au regard des objectifs poursuivis, puisque 389 dispositifs d'enseignes et 50 pré-enseignes ont été déposés depuis 2015. La commune de Lunel a ainsi vu **les surfaces consacrées à la publicité extérieure diminuer de 25 %**. ■



A photograph of an outdoor urban space. In the foreground, a long, colorful slatted bench with black armrests sits on a paved surface. To the right, another similar bench is visible. The area is covered by a wooden pergola structure. In the background, there are green plants, a white car, and a building. A blue text box with white text is overlaid on the right side of the image.

Valorisation de l'espace urbain

Le renouvellement urbain, une priorité

Au fil des années, le bâti dégradé laisse place à des ensembles immobiliers de qualité qui s'intègrent dans le paysage architectural lunellois tout en résorbant l'habitat insalubre. En rez-de-chaussée, la politique de la Ville consiste à réintroduire de l'activité : activités associatives, commerces de proximité, offres de service, etc.

La politique du logement menée depuis 2001 a pour objectif de maintenir et développer la vie et les activités. Outre les actions de **restructuration d'îlots entiers**, la Ville a mis en place, depuis 2005, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU) en partenariat avec l'État, l'Agence nationale de l'habitat et le Conseil départemental. Cet outil adapté en matière de **lutte contre l'habitat insalubre** favorise la **réhabilitation de logements anciens** du parc immobilier privé par le biais d'aides financières.

Opérations Cap' Façade & Cap' Rénov

EN CHIFFRES

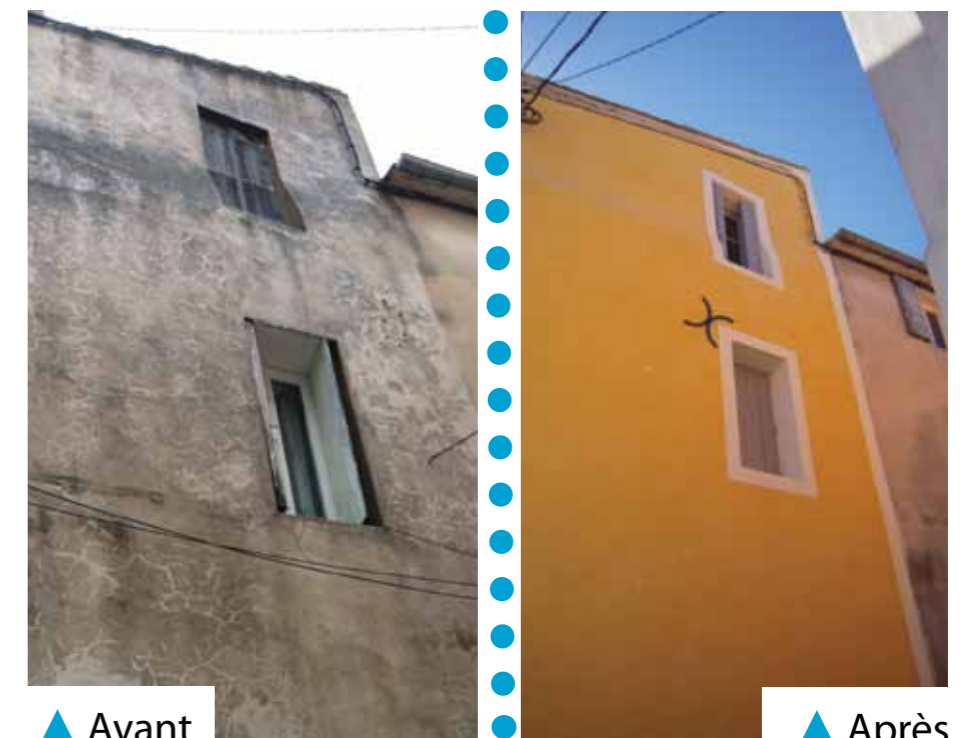
Depuis **2005** :
230
logements réhabilités
80
façades et devantures
commerciales rénovées

Dans cette optique, la Ville a lancé les dispositifs Cap' Façade et Cap' Rénov, animés par la Mission Centre-ville et le bureau d'études Urbanis.

Le premier permettait aux propriétaires et aux commerçants d'obtenir des aides pour améliorer les façades visibles depuis la rue ainsi que les vitrines des commerces. Sous réserve de respecter les prescriptions et d'avis favorable des Bâtiments de France, les subventions pouvaient atteindre jusqu'à 50 % du montant des travaux.

Avec Cap' Rénov, les propriétaires occupants et bailleurs ont pu bénéficier de subventions pour réhabiliter durablement des logements en centre-ville puis sur l'ensemble de Lunel.

Ainsi au fil du temps, les façades s'embellissent, le bâti existant est revalorisé, la qualité du logement locatif s'améliore tout comme le cadre de vie lunellois.



▲ Avant

▲ Après

Restructuration d'îlots entiers

Îlot Rousseau

Premier chantier achevé d'un vaste programme de réhabilitation de l'habitat dans le centre-ville, l'îlot Rousseau a vu le jour au printemps 2012. L'opération de démolition-reconstruction engagée sur l'îlot urbain par Socadal a permis de faire disparaître plusieurs logements anciens, voire insalubres au profit de constructions modernes proposant de l'espace locatif social.

En effet, 8 logements locatifs neufs du T2 au T3 d'une surface totale de 450 m² ont été créés sur deux niveaux. Au rez-de-chaussée, 195 m² ont été libérés pour accueillir un nouveau lieu ressource pour les familles et les adultes (en complément du service Jeunesse) : la Maison Jean-Jacques Rousseau. Cet espace qui accueille de nombreuses activités tout au long de l'année a pour vocation de fédérer les habitants et favoriser leur implication dans la vie locale. ■



Îlot des Caladons

Deuxième projet phare, l'îlot des Caladons, situé en plein centre historique, a constitué un véritable travail d'orfèvre. À quelques pas de la Porte Notre-Dame, monument historique imposant un respect des normes architecturales, le vaste chantier a concilié la préservation du patrimoine ancien et la création de logements neufs.

De 2002 à 2009, la Ville a procédé à l'achat du foncier de l'îlot des Caladons composé de bâtiments situés sur les rues de la Libération, des Caladons, Jean-Louis Médard et sur la place des Martyrs de la Résistance. Elle a ensuite cédé le tout au bailleur FDI-Habitat pour la mise en œuvre de la réhabilitation complète de l'îlot.

En rez-de-chaussée, 158 m² de locaux d'activités ont été implantés, dont notamment la Maison de la Justice et du Droit. Quatorze logements locatifs à caractère social, du T1 au T4 ont été créés dans une volonté de proposer du logement pour tous. ■



Îlot Salengro



Immeuble par immeuble, pierre par pierre, Lunel se construit à l'image d'une ville de 25 000 habitants. Le bâti ancien cède place à des logements neufs de qualité. Ce sera le cas de la future résidence « Les Lavandières » qui devrait sortir de terre en 2019 sur l'Îlot Salengro, après de nombreux aléas techniques retardant les travaux.

Des logements sociaux

Depuis une dizaine d'années, la municipalité a acquis 5 immeubles anciens entre le boulevard de Strasbourg, la rue Salengro et la rue de la Libération. La Ville et Un Toit Pour Tous, opérateur en charge du projet, réalisent 12 nouveaux logements sociaux du T2 au T4 avec des stationnements couverts en rez-de-chaussée. ■

Îlot Pasteur

Dernier grand chantier en cours dans le cadre de l'aménagement urbain du cœur de ville, la démolition-reconstruction de l'îlot Pasteur devrait s'achever au 1^{er} semestre 2019. Quatorze logements anciens et vétustes (entre les rues Alsace et Lorraine, Pasteur et du Canneau) ont été détruits pour laisser place à la construction d'un nouvel ensemble immobilier de 14 logements sociaux neufs (8 T3, 5 T4 et 1 T5) accompagnés de places de parking. ACM Habitat, premier bailleur social de l'Hérault, est aux commandes. Une nouvelle étape pour répondre à la demande en matière de logements tout en luttant contre l'habitat insalubre. ■



Une politique d'entretien et de modernisation permanente

Culture

La culture est un important vecteur de liens : elle participe à la mixité sociale et favorise les rencontres et les échanges. C'est donc une des préoccupations de la Ville de Lunel qui a choisi de la rendre accessible au plus grand nombre. Pour cela, la quasi majorité des manifestations culturelles sont gratuites. Mais la Ville va plus loin en offrant aux Lunelloises et Lunellois une véritable saison culturelle annuelle qui n'a rien à envier aux grandes villes voisines comme Nîmes ou Montpellier. En effet, d'août à septembre, la Ville propose des expositions, des concerts, des conférences, du théâtre, des spectacles de rue mais aussi des spectacles pour le jeune public, sans oublier des lectures, des causeries, des ateliers... Bref, la culture à Lunel est variée, gratuite et s'adapte à tous les publics.

Lunel est dotée de deux salles d'exposition. L'Espace Louis Feuillade est une ancienne chapelle du couvent des capucines reconvertie en lieu dédié à la culture et le Bocal est, lui, un ancien local municipal que la Ville a converti en salle d'exposition. De plus, des salles municipales de spectacle sont également disponibles : la salle Georges Brassens dispose de 450 places assises installées sur des gradins rétractables et elle est équipée d'une régie et d'un grill et de loges pour les artistes. Elle peut aussi bien accueillir du théâtre, des concerts, des lotos et des repas avec ses différentes configurations. Quant à l'Espace Castel, il dispose de 4 salles équipées de vidéoprojecteurs qui servent à des formations, des rencontres ou encore aux associations pour leurs cours et leurs manifestations. De plus, l'Espace Castel dispose également d'une salle de spectacle de 150 places et d'une grande salle modulable avec une cuisine, ce qui permet l'organisation de salons comme celui du Mariage, du Bien-être ou de festivals comme Salsa'Lune (salsa et danses latines) et Japan Tsuki (Manga et culture japonaise).

Enfin, pour enrichir encore plus son offre culturelle et se donner les moyens en tant que ville moyenne, la Ville de Lunel a créé deux musées. En 2013, elle inaugurait le musée Médard après la réhabilitation de l'ancienne bibliothèque. Un écrin de modernité qui accueille la collection de livres rares et anciens léguée par Louis Médard à la Ville.

Tout le travail engagé a été récompensé l'an passé par l'État qui a décerné l'appellation « Musée de France » au musée Médard ! ■





Concert «d'Hiver & d'accords» à la salle G. Brassens



Atelier pour adultes du musée Médard



Visite de la Ministre de la Culture, Françoise Nyssen le 19 avril 2018

Second musée de Lunel, celui de la Tour des Prisons a pour objectif de restituer leur patrimoine aux Lunellois. En effet, cette ancienne tour de guêt qui a servi pendant des siècles de prison était fermée au public.

La Ville a donc décidé d'engager des travaux de réhabilitation avec les architectes des Monuments de France pour faire de ce lieu un musée qui témoigne de la vie carcérale et de l'emprisonnement à travers les siècles.

Par la même occasion, la Ville a entièrement refait les locaux de l'Office de Tourisme, à partir desquels on peut accéder au musée des Prisons. ■

Atelier pour enfants du musée Médard à l'Arboretum



Santé

Depuis son ouverture, le Pôle Santé s'enrichit constamment. Après une extension en 2016, le Pôle Santé s'est vu attribuer une IRM nouvelle génération en 2017 et le service des urgences de Lunel a été agrandi cette année. Ces 80 m² supplémentaires ont en effet permis de réorganiser le service en y aménageant différentes salles d'attente et en y créant trois nouveaux boxes. Une deuxième extension est en construction pour installer l'IRM, ainsi que de nouvelles spécialités médicales et un service de soins de suite et de réadaptation. Un service de gérontologie est également prévu à l'horizon 2022/2025. ■



Pôle santé Professeur Louis Serre



IRM nouvelle génération installé en 2017



Création d'un troisième bâtiment



▲ Avant

Avenue Louis Abric



▲ Après

Depuis plusieurs années, la Ville de Lunel travaille à l'entretien et à la modernisation de ses voiries. Que ce soit avec la Commission travaux qui se réunit deux fois par an pour prévoir les opérations à mener ou dans le cadre d'opération de réhabilitation totale sur de grands chantiers (comme pour la RN 113), petit à petit, les voiries de Lunel sont refaites. C'est un effort financier que la Municipalité engage chaque année. Par exemple, la Commission travaux dispose de **1 500 000 € de budget pour 2018 afin d'entretenir et de rénover les rues de la cité.**

On peut citer pour cette année les travaux prévus sur la rue du Blé d'or dans le quartier du Mas de Paché. Depuis 12 ans, la Municipalité réhabilite ce quartier en reprenant la chaussée et les trottoirs, en enfouissant les réseaux, en remplaçant les candélabres et en créant des pistes cyclables à chaque fois que cela est possible. ■

Rue de la Treille-Muscate



▲ Avant



▲ Après

Vestiaires du complexe Fernand Brunel avant et après travaux



▲ Avant



▲ Après

Lunel est une ville sportive riche d'un grand nombre de clubs et d'associations sportives. Plusieurs milliers d'adhérents pratiquent, chaque jour, le sport en intérieur et en extérieur. Ils ont à leur disposition 4 complexes sportifs, 4 sites sportifs, une piscine et un skate park.

Régulièrement, la Ville de Lunel programme des travaux d'entretien, d'amélioration voire de créations d'équipements sportifs : création d'une tribune couverte à Ramadier en 2005, création d'un skate park en 2008, création de vestiaires et infirmerie à Dassargues en 2009, installation du Bowl et de la piste BMX au Skate Park en 2010, création d'un terrain synthétique à Brunel en 2012, réhabilitation et extension des vestiaires à Brunel en 2017...

Cette année encore, la Ville met l'accent sur les installations sportives en créant un local associatif avec dojo, vestiaires et bureau. En fin d'année, un nouveau chantier de création de bâtiment pour les associations sportives va débiter sur le complexe sportif Colette Besson. Sans oublier des travaux d'amélioration comme la réhabilitation du Club House de rugby, l'installation d'une pergola pour le club de foot, la création de gradins au gymnase Fernand Brunel ou encore le remplacement de l'éclairage sur les courts de tennis et au Skate Park. ■



▲ Avant



▲ Après

Stade Brunel : un terrain synthétique et écologique

Sans matière dangereuse pour la santé, le terrain synthétique du complexe sportif Fernand Brunel est recouvert d'une matière révolutionnaire. Un revêtement écologique et sans danger pour la santé.

Alors que les revêtements synthétiques sont décriés dans le milieu sportif après la révélation de nombreux cas de cancers aux États-Unis, la Ville de Lunel a fait le choix dès le départ d'**une solution 100% naturelle et biologique** pour le terrain synthétique du complexe Fernand Brunel. Ces travaux ont été réalisés en 2012.

Proposé par l'entreprise ST Groupe, le remplissage Geofill® est en effet composé de fibres de coco (elles-mêmes recyclées) et de silice. Ce revêtement propose également de nombreux avantages pour les sportifs comme la non-abrasion, l'absorption de chocs ou encore l'amélioration de la stabilité. ■



Les grands projets en cours

Place Louis Rey

Un projet d'envergure prend forme en coeur de ville. Ce chantier achevé en juin 2018, vient achever la reprise de l'espace public du coeur de ville lunellois.

La place Louis Rey crée du lien entre le cours Gabriel Péri et la place des Caladons. Une fontaine sèche éclairée et quelques fauteuils ont été installés devant la librairie AB et les deux murs froids ont été habillés. La fresque du « Pignon des curiosités » (façade alignée à l'église) est un clin d'œil aux oiseaux de Buffon et la tôle perforée du « Pignon des reliures » (face à l'Office de Tourisme) rappelle les reliures du musée Médard.

À côté de cet espace d'apaisement, face à l'église, dix places de stationnement avec des arrêts gratuits d'une demi-heure permettent de faciliter la rotation des véhicules et la circulation est réduite dans la rue du Capitaine Ménard. ■



LE CHIFFRE CLÉ

[70 %]

de subventions



Maréchal de Lattre de Tassigny, une entrée « ouest » urbaine

Depuis 2015, l'entrée de ville ouest ; dite route de Montpellier, prend un visage plus urbain. Le but : rendre cette artère principale plus esthétique et plus sécurisée pour tous. Cet important chantier sur l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny s'échelonne sur plusieurs phases avec, à chaque fois, les mêmes objectifs : enfouir les réseaux secs et humides, reprendre la voirie, créer de larges trottoirs ainsi que des pistes cyclables bidirectionnelles et des places de stationnement mais aussi réaliser des aménagements paysagers. Les premières phases de travaux ont eu lieu sur la portion comprise entre la route de Mauguio et le carrefour du chemin des Merles.

La dernière tranche concernant la restructuration de l'artère du carrefour du chemin des Merles au rond-point du Maréchal Juin devrait s'achever cet été. ■



L'entrée de ville ouest de la RN113 est métamorphosée, plus humaine et plus sécurisée. À terme, une piste cyclable reliera le centre-ville au Mas de Paché.



Pont de Vesse, l'entrée Est aux airs d'antan



Plus qu'une simple réhabilitation urbaine, c'est une véritable mise en valeur du quartier du Pont de Vesse qui a été réalisée. Entre 2010 et 2012, l'entrée Est de la ville a retrouvé son âme d'antan tout en sécurisant ce lieu dangereux et inesthétique.

La circulation et le stationnement sont désormais rigoureusement organisés pour laisser s'épanouir une place publique, lumineuse et ombragée. Deux sculptures en arches, symbolisant les portes d'entrée de la ville, se penchent pour accueillir les visiteurs. Enfin, de longs murs d'eau évoquent le passage de la Laune. ■

L'Espace des Arènes

Débuté en septembre 2016, l'Espace des Arènes connaît une restructuration complète. Ce projet, qui répond à une promesse faite aux Lunellois lors des élections municipales de 2014, va permettre de faire rayonner Lunel pour des décennies. L'espace a été entièrement repensé pour pouvoir devenir un nouveau lieu de vie multi-activités et accueillir, en plus des rendez-vous taurins et équin, des évènements divers et variés, du sport à la culture. Cet important projet imaginé par l'architecte Jacques Ferrier, signature internationale, se veut élégant, contemporain et méditerranéen pour s'insérer harmonieusement dans le paysage lunellois.

La réalisation de ce projet est aussi l'occasion de mettre aux normes cet espace en termes d'accessibilité et de sécurité mais aussi d'augmenter la capacité d'accueil des lieux : les gradins couverts pourront recevoir **près de 4 000 spectateurs** (4 700 en configuration spectacle).

En plus de l'espace central des arènes avec sa piste et son toril préservés, le nouveau lieu multi-activités disposera d'autres atouts : une **salle polyvalente de 300 m²** qui pourra être utilisée comme annexe pour les manifestations organisées sur place ou à la salle Georges Brassens, une terrasse de 700 m² et enfin un bar-restaurant. Le Pavillon fera son grand retour avec une surface de 300 m².

Enfin, la culture taurine sera à l'honneur en rez-de-chaussée avec une galerie d'exposition permettant de valoriser les traditions taurines. Rendez-vous en septembre 2018 pour découvrir les lieux. ■



Pôle d'Échange Multimodal



Après quelques travaux préparatoires, le projet de Pôle d'échange multimodal (PEM), porté par la Communauté de Communes du Pays de Lunel, est lancé et s'achèvera en 2020.

Place aux déplacements doux

Cette gare nouvelle génération permettra de favoriser les déplacements doux et la connexion entre les différents modes de transport, d'améliorer le stationnement et la dépose des passagers mais aussi l'offre de services aux usagers. La partie au nord des

voies sera aménagée en parking accessible aux personnes à mobilité réduite. Le parvis sera entièrement repensé pour donner plus d'espace aux piétons et offrir une vue dégagée sur l'avenue Victor Hugo.

La rue de Verdun sera élargie et aménagée avec des dépose-minutes et de larges trottoirs. Début 2019, les travaux toucheront la partie ouest. Une halte routière sera aménagée avec 6 quais de bus mais aussi un parking, du stationnement pour les deux-roues et une halte taxis. ■



EN CHIFFRES

1,5 million

de voyageurs.
C'est la fréquentation prévisionnelle de la gare d'ici quelques années. Elle a doublé entre 2006 et 2012

500

places de stationnement gratuit

3,5 ha

superficie du projet

2020

date de livraison du projet



A vibrant outdoor flower market scene. In the foreground, there are large, colorful hydrangea plants in shades of pink and purple. Behind them, rows of smaller potted plants, including orange and yellow marigolds and red and pink flowers, are displayed. People are seen browsing the plants, with some looking at the flowers and others talking. In the background, there are trees and a white building with a balcony. A red text box is overlaid on the right side of the image.

Animation et valorisation touristique

Actions pédagogiques et sensibilisation

Printemps de l'Arboretum

Depuis 4 ans, l'Office de Tourisme et la Ville de Lunel célèbrent l'arrivée du printemps avec un week-end de fête en mars : concerts, conférences, ateliers & visites guidées sont au programme. Des animations avec les bénévoles des Glaneur"euses étaient cette année au programme. Une convention vient d'ailleurs d'être signée avec l'association pour valoriser, tout au long de l'année, les fruits produits par les arbres du site. ■



Portes ouvertes aux serres

Chaque année, au début du printemps, les agents municipaux accueillent petits et grands dans les serres municipales pour un après-midi convivial autour de la nature et des plantes. Ils découvrent ainsi toutes les plantes méditerranéennes cultivées dans les serres et reçoivent quelques conseils notamment sur le bouturage et sur le rempotage. ■



Nettoyage des berges du Canal & de la Laune

Les agents des Espaces verts interviennent une fois par mois à la belle saison pour effectuer un débroussaillage des berges et un entretien des arbres sur les 700 m de la partie urbaine du canal. À l'occasion de la Fête de la nature, une opération de nettoyage des berges de la Laune est également organisée chaque année. ■



Campagne de communication Zéro Phyto

En 2017, la Ville et la Communauté de Communes ont lancé une campagne de communication pour inciter la population à désherber devant sa porte de manière naturelle. Un premier pas pour un environnement sans pesticide au 1^{er} janvier 2019. ■



Chasse au gaspi à la cantine

Pour réduire le gaspillage alimentaire en restauration scolaire, les écoles lunelloises participent tour à tour à une opération de sensibilisation : le « GaspiGame ». Prêté par la Communauté de communes du Pays de Lunel, ce kit inspiré de l'univers des jeux vidéo permet de faire prendre conscience aux enfants du gâchis sans les culpabiliser. ■



Repair Café

Chaque 3^{ème} samedi du mois, la Maison Jean-Jacques Rousseau organise un Repair Café. Cet atelier a pour but de donner une seconde vie aux petits objets (petits électroménagers, petits meubles, jouets, etc.) tout en partageant une expérience, un savoir-faire et un moment de convivialité. ■



Composteurs collectifs

Plusieurs résidences sont équipées de composteurs collectifs en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Lunel. Une bonne initiative pour réduire la quantité de déchets ménagers incinérés. ■



Tri des déchets verts au cimetière

Des bacs dédiés aux déchets verts ont été installés aux cimetières Saint-Gérard et Saint-Pierre. Ce tri permet de collecter uniquement les végétaux afin de les acheminer à la plateforme de compostage de Marsillargues. L'objectif : les transformer en compost pour enrichir les espaces verts de Lunel. ■



Le tourisme , activité essentielle



Le musée Médard a reçu l'appellation Musée de France en 2017. Il a séduit plus de 21 000 visiteurs depuis son ouverture (2013).

EN CHIFFRES

14 000

personnes se sont rendues à l'Office de Tourisme en 2017 soit une fréquentation en hausse de 6 %

+ 24 %

C'est l'augmentation de la fréquentation des personnes venues de l'étranger. Ils viennent principalement de l'Allemagne, des Pays-Bas, de Belgique, du Royaume-Uni, d'Espagne et de Suisse

Top 5

Les touristes français viennent principalement des régions suivantes : Languedoc Roussillon, Ile de France, Rhône Alpes, PACA et Pays de la Loire

3000

Fréquentation de la Tour des prisons, soit 20% de plus qu'en 2016

+ 28 %

C'est l'augmentation des visites guidées du centre historique (soit 900 visiteurs)

Lunel se dévoile

- Pour permettre aux Lunellois d'affirmer leur fierté de vivre à Lunel et valoriser l'image de la ville, Lunel a lancé une campagne institutionnelle et participative de grande ampleur en 2017.
- En plus de l'affichage, la Ville a proposé à ses administrés de devenir actifs au travers d'un vaste concours photo organisé sur les réseaux sociaux avec le hashtag #LunelSeDévoile. ■



De nombreux atouts touristiques

Les marchés

Lunel est une ville connue pour la qualité de ses marchés, qui attirent toujours grand nombre de visiteurs. La cité pescalune offre hebdomadairement plusieurs rendez-vous au public et, pendant l'année, des marchés plus spécifiques sont également organisés comme le grand marché de Pentecôte. ■



Les Halles



Le marché
alimentaire



Le marché aux fleurs



Le grand marché de Pentecôte



Le marché alimentaire

Lunel propose tout au long de l'année de nombreuses animations et festivités à destination d'un large public. La Ville utilise ses sites naturels d'exception pour l'organisation d'évènements culturels et conviviaux. Cet été par exemple, le festival de Jazz de Lunel se déroulera du 11 au 14 août dans l'écrin de verdure du Parc municipal Jean Hugo, comme à son habitude. Et la soirée du 15 août, « Guinguettes et feu d'artifice », se tiendra sur les berges du Canal. ■



Les traditions et l'art de vivre

Chaque année en juillet, la Ville de Lunel programme neuf jours de fête avec les grands classiques comme la journée des Péquélets, la journée à l'Ancienne et la journée du Terroir.

Des bandidos, des courses aux plans et des spectacles équin sont organisés tout au long de la Pescalune.

Le spectacle vivant est aussi mis à l'honneur avec des orchestres et des pièces de théâtre jouées en extérieur. ■



La Pescalune : danses des Arlésiennes



La Pescalune : spectacle équin



La Pescalune : lâcher des 100 chevaux



Journées pédagogiques pour la transmission des traditions



La Pescalune : festival de théâtre Festi'Lunel



Spectacle de comédie musicale à la salle G. Brassens



Nuit des musées au musée Médard



Prémices de la Saint-Lucie dans les rues lunelloises



Exposition à l'Espace Louis Feuillade



Animation au Skate Park



Festival Japan Tsuki à l'Espace Castel



Mairie de Lunel
240 Avenue Victor Hugo CS 30403
34 403 LUNEL CEDEX
www.lunel.com - 04 67 87 83 00

